

1er juillet 2010

TOUS devant la préfecture du Val-de-Marne !!!

Le triage SNCF de Villeneuve-saint-Georges est menacé par l'abandon programmé de l'essentiel du trafic de lotissement (wagons isolés) par la SNCF avec l'accord du gouvernement.

Au nom de la rentabilité financière, l'abandon des triages transférerait sur la route l'équivalent d'un million et demi de poids lourds supplémentaires. Ce serait une catastrophe sociale, économique et environnementale.



SOCIALE

car ce sont environ 400 emplois directement menacés sur le site de Villeneuve-saint-Georges, 2 600 au plan national. Ce sont autant de possibilités d'accès à l'emploi en moins pour les jeunes, sur un territoire fortement marqué par le chômage et la précarité. Ce triste bilan serait aggravé par les répercussions de cette fermeture sur les entreprises prestataires ou utilisant le rail.

ÉCONOMIQUE

car la fermeture du triage viendrait entraver les projets de développement économique envisagés, en particulier dans le cadre de l'opération d'intérêt national Orly-Rungis-Seine Amont. De plus, la proximité de zones économiques et logistiques importantes comme le MIN de Rungis, l'aéroport d'Orly ou le port fluvial de Bonneuil devrait permettre des synergies nouvelles en matière de transport.

ENVIRONNEMENTALE

car à l'opposé des grandes intentions du Grenelle de l'environnement, la casse de Fret SNCF renforcerait encore le « tout routier » avec son lot de nuisances atmosphériques, sonores et visuelles. Le coût social serait accru pour la population en matière d'infrastructures routières et de santé notamment. En effet, pour un même volume transporté, les coûts supportés par la société sont trois fois plus élevés s'agissant du mode routier par rapport au ferroviaire ou à la voie d'eau.

Cette décision est un non-sens dénoncé par de nombreuses personnalités et organisations : Élus politiques de diverses sensibilités de gauche et écologistes, syndicats de salariés, organisations non gouvernementales de défense de l'environnement, chargeurs Fret, entrepreneurs.

Cette décision n'est pas démocratique. Elle est le fait d'une décision prise à quelques uns dans les bureaux de la direction de la SNCF et du ministère des transports. Or, il s'agit d'un enjeu de société qui mérite un vrai débat citoyen.

→ Exigeons ←

un moratoire immédiat
sur le plan fret de la SNCF et l'engagement d'un débat national sur cette question.

Tout dépend de la mobilisation de chacune et chacun.
Alors, Cheminotes et Cheminots de Paris Sud Est, nous sommes
concernés !

Les Organisations Syndicales régionales CGT et Sud Rail
appellent au

Rassemblement le

Jeudi 1er juillet 2010 à 17 h 30

devant la préfecture du Val-de-Marne à Créteil
(métro ligne 8: Créteil préfecture)

